Ontario

Ministry of Health and Long-Term Care

Emergency Health Services Branch

Advanced Care Paramedic (ACP) Theory Examination Information and Application Package 2012

Please retain this package for reference purposes. Any questions about the information contained in this package should be directed to the Manager of Education and Patient Care Standards, Emergency Health Services Branch (EHSB).

Note: Calculators, cell phones, Personal Data Assistants (PDAs), books and writing materials (excluding highlighters) will not be allowed in to the examination room. A pencil and eraser will be provided at the exam site for your use. You do not need to bring your own. Should you choose to utilize a highlighter, please bring your own.

Application packages can be obtained from and must be returned to:

Ministry of Health and Long-Term Care
Emergency Health Services Branch
Education and Patient Care Standards
5700 Yonge Street, 6th Floor
Toronto ON M2M 4K5

Telephone: 416 327-7820
Toll free: 1 800 461-6431

Examination Registration Information - Completing the Form

Application forms must be completed fully and be printed clearly in ink.

Session Information

On the Application Form check (✓) the examination session of your choice and make note of the dates that apply to your session.

Examination Schedule and Sites:

Session	Exam Date	Applications accepted as of	Deadlines for submissions	Potential Sites*
Winter	Jan. 18, 2012	Nov. 14, 2011	Dec. 23, 2011	London, Niagara, Ottawa, Sudbury, Toronto
Summer	May 16, 2012	Mar. 12, 2012	Apr. 13, 2012	
Fall	Sep. 19, 2012	Jul. 16, 2012	Aug. 17, 2012	

These examination sites may be used depending on the number of candidates.

If you are a New Candidate check the appropriate box and continue down to the Applicant Information section.

If you are a Repeat Candidate check the appropriate box, provide your Advanced Care Paramedic (ACP) file number and your Advanced Emergency Medical Care Assistant (AEMCA) certificate numbers where indicated. Where indicated enter the year and month (e.g. 2006/06) of each previous ACP examination taken. Your AEMCA number can be found on your AEMCA/EMCA certificate, at the bottom left hand side. Do not include your EHS ID number.

Applications received after the deadline date will not be accepted.

Forms sent in by fax will not be accepted.

 © Queen's Printer for Ontario, 2011

Ontario

Ministère de la Santé
et des Soins de longue durée

Direction des services de santé d'urgence

Trousse d'information et de demande d'inscription à l'examen théorique en vue du certificat d'ambulancier paramédical de niveau avancé (APNA) 2012

Dans le but de faciliter la lecture du texte, seul le genre le plus courant est utilisé; l'autre genre est omis.

Conserver ce document aux fins de référence. Toutes questions concernant l'information trouvée dans cette trousse devraient être dirigées au directeur des Normes des soins d'éducation et de patient.

Remarque : Les calculatrices, les téléphones cellulaires, les assistants numériques personnels ("Personal Digital Assistant-PDA"), les livres et le matériel pour écrire (sauf les surligneurs) ne sont pas permis dans la salle réservée à l'examen. Une fois sur les lieux, on vous remettra, avant le début de l'examen, un crayon de plomb ainsi qu'une gomme à effacer. Il n'est pas nécessaire que vous apportiez vos propres crayons de plomb. Cependant, si vous désirez utiliser un surligneur, vous devez apporter le vôtre.

La trousse de demande d'inscription peut être commandée à l'adresse suivante et doit être retournée au :

Ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD)
Direction des services de santé d'urgence
Normes des soins d'éducation et de patient
5700, rue Yonge, 6e étage
Toronto ON M2M 4K5

Téléphone : 416 327-7820
Sans frais : 1 800 461-6431

Information sur le processus d'inscription à l'examen - Renseignements sur comment compléter le formulaire

Les formules de demande doivent être remplies au complet et imprimées clairement en caractères moulés, au stylo.

Information sur les sessions d'examens

Sur le formulaire de demande, indiquez par un (✓) la session d'examen de votre choix. Prenez bien note des dates qui s'appliquent seulement à votre session d'examen.

L'horaire des examens et les sites :

Session	Date de l'examen	Demande d'inscription acceptée à partir de	Date limite pour la soumission de la demande d'inscription	Potentiel Sites*
Hiver	18 janv. 2012	14 nov. 2011	23 déc. 2011	London, Niagara, Ottawa, Sudbury, Toronto
Été	16 mai 2012	12 mars 2012	13 avril 2012	
Automne	19 sep. 2012	16 juil. 2012	17 août 2012	

**** La disponibilité des sites d'examens identifiés dépendra du nombre de candidats.***

Si vous êtes un Nouveau Candidat, cochez la boîte appropriée et poursuivez à la section Renseignements pour les demandeurs.

Si vous êtes un Candidat faisant une demande répétée, cochez la boîte appropriée, soumettez votre numéro de dossier de préposé(e) aux soins médicaux spécialisés d'urgence (PSMSU) ainsi que votre numéro de Certificat de l'ambulancier paramédical de niveau avancé (APNA) à l'endroit indiqué. Votre numéro dossier de préposé(e) aux soins médicaux spécialisés d'urgence (PSMSU) se trouve sur votre certificat de PSMSU/*PSU,* en bas de la page sur le côté gauche. N'incluez pas votre numéro d'identité du service de santé d'urgence.

Les demandes d'inscription reçues après la date limite ne seront pas acceptées.

Les formulaires envoyés par télécopieur ne seront pas acceptés.

 © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2011

Applicant Information

Print clearly your name, address and telephone number where indicated. Provide an alternate telephone number such as a mobile or work number if applicable. You can provide your email address to assist with communication regarding your application and examination information as required.

Please note that the name that appears on your certificate will be exactly as you have recorded it on your ACP application form (your full name, including your middle name(s) and/or initial(s)).

Eligibility Information

College or Training Institution

Print the name of your College or Training Institution. Please include your campus location if applicable.

Date/Expected Date of graduation

Enter the date that you graduated from your College or Training Institution's approved ACP training program or the date that you expect to complete the program and graduate.

Examination Component(s)

Language

The ACP Theory Examination is available in both English and French. Please clearly indicate what language you would prefer directly on the application form.

Individuals who choose to write the ACP Theory Examination in French will have access to an English copy as well.

Location

Please indicate your first and second examination site choice(s) on the application form. Please note that the examination sites used are dependent on the number candidates that register for that site location. Every effort will be made to accommodate your preference, however please note that you may not be guaranteed your first choice. You will be notified of your site location by mail.

Special Needs

Applicants with special test-taking needs must indicate so on their application form. EHSB cannot accommodate late requests for special needs. If the request is granted, semi-private accommodations will be provided, as well as up to 30% additional writing time for each part of the exam.

Official confirmation of the candidate's special learning needs must be documented by their College or Training Institution's Special Needs Office or documented in a current letter from a doctor specializing in learning disabilities.

All documentation must accompany the application form in order for the applicant's request to be considered.

Documents Submitted

Please ensure that the registration fee of $50.00 payable to the Minister of Finance by **certified cheque or money order** is enclosed with the completed Application Form. ***Cash or personal cheques will not be accepted*.**

Proof of successful completion of an approved Advanced Care Paramedic training program is required. Applicants need to either:

- ensure that their College or Training Institution has provided a letter bearing an official seal and original signature of the Head of Health Sciences or Program Coordinator confirming graduation, or
- provide an official transcript bearing the College seal and registrar's signature from an Ontario College or Training Institution showing them as a graduate of an approved program.

Renseignements sur le candidat

Inscrivez en lettres moulées votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone à domicile aux endroits indiqués. Indiquez un autre numéro de téléphone comme un numéro de cellulaire ou au travail si vous en avez un. Vous pouvez fournir votre adresse électronique pour faciliter au besoin les communications concernant votre demande et les renseignements sur l'examen.

Veuillez noter que le nom qui figure sur votre certificat paraît tel qu'il figure sur la formule d'inscription à l'examen théorique de l'ambulancier paramédical de niveau avancé, soit votre nom complet, y compris votre deuxième prénom ou votre initiale.

Information d'admissibilité

Collège ou établissement de formation

Imprimez le nom de votre collège ou de votre établissement de formation. S.V.P. identifiez l'endroit du campus si applicable.

Date/Date anticipé pour l'obtention votre diplôme

Écrivez la date où vous avez été diplômé de votre programme de Ambulancier paramédical de niveau avancé ou la date où vous anticipez compléter le programme et obtenir votre diplôme.

Composantes de l'examen

Langue

L'examen théorique de APNA est disponible en anglais et en français. Veuillez indiquer votre langue de préférence directement sur le formulaire de demande.

Les personnes qui désirent s'inscrire à l'examen théorique d'APNA en français disposeront aussi de copies d'examen en anglais.

Sites d'examens

Veuillez indiquer vos 1er et 2e choix de sites sur le formulaire de demande. Soyez conscient que les sites d'examens utilisés dépendent sur le nombre de candidats qui sont inscrits pour chacun des sites. Nous nous efforcerons de respecter votre choix. Cependant, veuillez noter que nous ne pouvons pas vous garantir votre premier choix en raison du nombre restreint de places dans les sites. Nous vous informerons par la poste du choix du site.

Besoins particuliers

Les candidats qui éprouvent des besoins particuliers en rapport avec l'examen doivent l'indiquer sur leur demande d'inscription. La Direction des services de santé d'urgence n'est pas en mesure de répondre aux demandes tardives en ce qui concerne les besoins particuliers. Les candidats dont les demandes seront acceptées disposeront d'un espace semi-privé et de trente pour cent de plus de temps pour répondre à l'examen.

Le candidat ou la candidate doit fournir un document confirmant de façon officielle ses besoins particuliers en matière d'apprentissage. Ce document doit provenir du service des besoins particuliers du collège ou il peut s'agir d'une lettre récente d'un médecin spécialisé dans les troubles d'apprentissage.

La documentation doit accompagner le formulaire de demande du candidat pour qu'elle soit acceptée.

Documents soumis

Assurez-vous que les frais d'inscription de 50$, payables au ministre des Finances par **chèque certifié ou mandat bancaire** sont inclus avec le formulaire de demande d'inscription complété. Le paiement en **espèces et les chèques tirés sur un compte personnel sont refusés.**

Une attestation de réussite à un programme de formation des ambulanciers paramédicaux de niveau avancé approuvé par le MSSLD est exigée. Les personnes qui posent leur candidature doivent répondre à une des exigences suivantes :

- s'assurer que leur collège ou leur établissement de formation ait fourni une lettre sur laquelle apparaît le sceau officiel de l'établissement en plus de la signature originale du doyen des Sciences de la santé ou du coordinateur du programme confirmant l'obtention du diplôme, ou
- fournir un relevé de notes officiel sur laquelle apparaît le sceau officiel du collège ou de l'établissement de formation, en plus de la signature originale du responsable du bureau du registraire d'un collège ou établissement de formation de l'Ontario autorisé à offrir le programme de formation des ambulanciers paramédicaux de niveau avancé confirmant l'obtention du diplôme.

Proof of graduation must be received by EHSB no later than two (2) weeks prior to the examination date.

The requirement to provide proof of successful completion of an approved ACP program does not apply to ACP program graduates who have been previously registered for the ACP Theory Examination.

Proof of successful completion of an approved remedial course is required by candidates who have been unsuccessful three (3) times at the ACP Theory Examination or by candidates who have not successfully completed the ACP Theory Examination within twenty-four (24) months post graduation. Please see the Eligibility Policy below for further details.

Signature

Review your application form to ensure that all of the required fields have been completed and all printed information is legible. Please read, sign and date the application. Applications must be submitted to EHSB with an original signature, in ink.

Eligibility Policy

Eligibility to write the MOHLTC ACP Theory Examination is provisional based on the following conditions:

1. Qualifications

- must hold MOHLTC Advanced Emergency Medical Care Assistant (AEMCA) certification, **and**
- must have successfully completed an approved Advanced Care Paramedic training program offered in Ontario or have successfully completed the MOHLTC Advanced Care Paramedic Program Equivalency Process

2. Number of attempts at the examination

Eligibility is limited to a maximum of four (4) attempts at the examination. However, after three (3) unsuccessful attempts at the exam, the candidate must renew their eligibility by completing a remedial program through an approved ACP program. Candidates requiring a remedial program can either:

- Complete a formal program of remediation as arranged by an approved College/Training Institution, or
- Re-take a portion of a College/Training Institution program (requires pre-approval from EHSB),

Candidates who have renewed their eligibility through a remedial program are limited to one (1) further attempt at the examination.

Candidates who have been unsuccessful after four (4) attempts at the ACP Theory Examination would need to re-graduate from an approved ACP program in order to re-establish eligibility.

3. Time elapsed since graduation

Eligibility gained by either completing an ACP program, or by receiving equivalency status, is limited to twenty-four (24) months. Candidates who have not successfully completed the ACP Theory Examination within twenty-four (24) months must enroll in a remedial program in order to renew their eligibility.

The remedial program should include a practical component that meets the terminal objectives of the current, approved ACP program. If the remedial does not include this practical component, candidates will be required to undertake provincial testing in conjunction with the ACP Theory Examination.

Please note the following, which apply to both conditions (2 & 3) as listed above:

- Proof of remedial training should accompany the completed application form. However, if the remedial program will not be completed until after the deadline for applications, please call EHSB for direction at 416 327-7820.

L'attestation de l'obtention du diplôme doit être reçue par MSSLD, au moins deux (2) semaines avant la date de l'examen.

L'exigence de faire preuve de l'obtention d'un diplôme d'un programme de formation des ambulanciers paramédicaux de niveau avancé approuvé par le MSSLD ne s'applique pas aux diplômés des programmes APNA qui se sont déjà inscrits à l'examen théorique APNA dans le passé.

L'attestation de réussite à un programme de rattrapage approuvé est exigée des candidats qui ont eu trois (3) échecs à l'examen théorique APNA ou par les candidats qui ne réussissent pas l'examen théorique APNA dans un délai de vingt-quatre (24) mois suite à l'obtention de leur diplôme. Veuillez s.v.p. vous référez à la Politique d'admissibilité qui suit pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Signature

Vérifier votre formulaire de demande afin d'assurer que tous les champs requis ont été complétés et que toute information imprimée est lisible. Veuillez s.v.p. relire, signer le formulaire de demande et y apposer la date. Les formulaires de demande soumis au MSSLD doivent avoir une signature originale, au stylo.

Politique d'admissibilité

Pour être admissible à passer l'examen théorique des APNA du MSSLD vous devez respecter les conditions suivantes :

1. Qualifications :

- détenir un certificat de préposé aux soins médicaux spécialisés d'urgence;
- avoir réussi un programme de formation autorisé de formation d'ambulancier paramédical de niveau avancé offert en Ontario ou réussi le processus d'équivalence des ambulanciers paramédicaux de niveau avancé.

2. Nombre de tentatives à l'examen

L'admissibilité est limitée à un nombre maximal de quatre (4) tentatives pour réussir l'examen. Toutefois, après trois (3) échecs, le candidat devra renouveler son admissibilité en complétant un programme de rattrapage. Ce processus peut se faire en :

- complétant un programme officiel de rattrapage selon les dispositions prévues par un collège approuvé, ou
- en suivant de nouveau une partie d'un programme collégial (ce qui exige l'approbation préalable de la Direction des services de santé d'urgence).

Les candidats qui ont renouvelé leur admissibilité à travers un programme de rattrapage sont limités à un (1) autre essai à l'examen.

Les candidats qui n'ont pas réussi l'examen théorique de APNA suite à quatre (4) essais devront reprendre avec succès un programme approuvé de APNA afin d'établir à nouveau leur admissibilité.

3. Délai écoulé depuis l'obtention du diplôme

L'admissibilité obtenue en ayant complété un programme de formation paramédicale ou en ayant fait établir une équivalence est limitée à vingt-quatre (24) mois. Les candidats qui ne réussissent pas l'examen théorique de l'ambulancier paramédical de niveau avancé (APNA), dans le délai de vingt-quatre (24) mois, devront s'inscrire à un programme de rattrapage afin de renouveler leur admissibilité.

Le programme de rattrapage doit comporter un volet qui satisfait aux exigences finales du programme de formation paramédicale actuel. Si le rattrapage ne comporte pas ce volet pratique, les candidats devront subir une évaluation provinciale conjointement avec l'examen théorique autorisation pour l'ambulancier paramédical de niveau avancé.

Veuillez noter les points suivants qui s'appliquent aux conditions 2 et 3 ci-dessus :

- Une preuve de formation obtenue dans le cadre d'un programme de rattrapage doit accompagner la formule de demande remplie. Toutefois, dans le cas où le programme de rattrapage ne serait pas complété avant la date limite des demandes, veuillez appeler la Direction des services de santé d'urgence afin d'obtenir des directives au 416 327-7820.

Reporting Changes

Changes in candidate information (address, telephone number, name changes, etc.) will ***not*** be taken over the phone. Applicants are required to send a letter to this office including the following:

1. Name
2. Old address / old name
3. New address / new name
4. ACP file number if known (e.g. 00-01234)
5. Signature

Confirmation of Exam Registration

Letters acknowledging receipt of applications and fees, as well as registration confirmation, date, time and place of the examination, will be mailed to candidates once EHSB has confirmed the candidate's eligibility (i.e. receipt of registration fee, official proof of successful completion of an approved Paramedic training program, etc).

Notification Letters will be issued approximately two (2) weeks after the deadline date for applications.

Advanced Care Paramedic Medical Directives

Some questions on the ACP Theory examination may relate to controlled acts or other advanced medical procedures. Questions for the Winter 2012 exam have been constructed based on the medical directives for Advanced Care Paramedics, listed in Appendices 1 and 2 in the *Advanced Life Support Patient Care Standards*, version 2.1 June 2007. Commencing with the 2012 Summer exam, questions will be based on the PCP and ACP Core Medical Directives – Appendices 1 and 2, version 3.0 November 2011 of the *Advanced Life Support Patient Care Standards*.

You may wish to contact your College or Training Institution to obtain a copy of the Advanced Life Support Patient Care Standards for review. This document is also available for download at www.ambulance-transition.com in the "Library" section.

Requests for Withdrawals and Refunds

Applicants who are not eligible to write the ACP Theory Examination, or choose to withdraw from the examination, may apply for a partial refund. The onus is on the applicant to fill out and submit the ACP Theory Examination Withdrawal and Refund Application form. Please note that the registration fee **cannot** be held over to a subsequent examination round. The refund cheque will be mailed directly to you. The refund is calculated from the day the withdrawal form is received by EHSB.

- A refund of $25.00 is calculated from $50.00 registration fee minus $25.00 administration fee.
- A refund of $15.00 is calculated from $50.00 registration fee minus $25.00 administration fee and $10.00 late fee.
- No refund is issued if the form is received more that 8 days after the examination date.

	Refund Structure		
	Anytime prior to 14 days before the exam date	Between 14 days before and 8 days after the exam date	More than 8 days after the exam date
	$25.00 Refund	**$15.00 Refund**	**No refund**
Winter	Anytime prior to Jan. 4, 2012	Between Jan. 4 – Jan. 26, 2012	After Jan. 27, 2012
Summer	Anytime prior to May 2, 2012	Between May 2 – May 24, 2012	After May 25, 2012
Fall	Anytime prior to Sep. 5, 2012	Between Sep. 5 – Sep. 27, 2012	After Sep. 28, 2012

Modification des renseignements

Les renseignements portant sur les candidats (adresse, numéro de téléphone, nom ou autres) ne peuvent être modifiés au téléphone. Pour apporter une modification, les candidats sont priés de faire parvenir un avis (par la poste ou par télécopieur) à nos bureaux, en veillant à inclure :

1. Leur nom
2. L'ancienne adresse ou l'ancien nom
3. La nouvelle adresse ou le nouveau nom
4. Le numéro de dossier de l'ambulancier paramédical de niveau avancé (ex. 00-01234)
5. La signature

Confirmation d'inscription à l'examen

Des lettres accusant réception des demandes et des frais, ainsi que confirmant l'inscription, la date, l'heure et le lieu de l'examen seront envoyées aux candidats une fois que la Direction des services de santé d'urgence aura confirmé l'admissibilité du candidat (c.-à-d. la réception des frais d'inscription, de la preuve officielle de la réussite d'un programme de formation d'ambulancier paramédical autorisé, etc.).

Les lettres d'avis seront envoyées environ deux (2) semaines après la date limite pour la présentation des demandes.

Directives médicales pour les ambulanciers paramédicaux de niveau avancé

Certaines questions de l'examen théorique pour les APNA peuvent porter sur des actes médicaux contrôlés ou sur d'autres interventions médicales de niveau avancé. Les questions de l'examen de l'hiver 2012 ont été préparées en fonction des directives médicales pour les ambulanciers paramédicaux de niveau avancé, qui apparaissent aux annexes 1 et 2 des Normes avancées de maintien de la vie d'un patient (Advanced Life Support Patient Care Standards version), version 2.1 de juin 2007. À compter de l'examen de l'été 2012, les questions seront fondées sur les directives médicales principales pour les APPN et les APNA (PCP and ACP Core Medical Directives) – annexes 1 et 2 de la version 3.0 de novembre 2011 des Normes avancées de maintien de la vie d'un patient (Advanced Life Support Patient Care Standards).

Il se peut que vous souhaitiez contacter votre ordre ou votre établissement de formation pour obtenir un exemplaire des normes Advanced Life Support Patient Care Standards afin de les revoir. Ce document peut également être téléchargé (en anglais seulement) du site www.ambulance-transition.com (voir section "Library").

Demande de retrait et de remboursement

Les candidats qui ne sont pas admissibles à écrire l'Examen théorique Ambulancier paramédical de niveau avancé ou qui optent de se retirer de l'examen peuvent demander un remboursement partiel. Il incombe au candidat de remplir et de renvoyer la formule Examen théorique Ambulancier paramédical de niveau avancé - Demande de retrait et de remboursement. Veuillez prendre note que les frais d'inscription **ne peuvent pas** être reportés à une session d'examen subséquente. Le chèque vous sera acheminé directement par la poste. Le remboursement est calculé dès la journée que le formulaire de Demande de retrait et de remboursement est reçu par MSSLD.

- Un remboursement de 25$ est calculé à partir du 50$ des frais d'inscription moins 25$ pour couvrir les frais d'administration
- Un remboursement de 15$ est calculé à partir du 50$ des frais d'inscription moins 25$ pour couvrir les frais d'administration et 10$ pour les frais de retard
- Il n'y aura aucun remboursement si le formulaire est reçu plus de 8 jours après la date d'examen

	Structure du remboursement		
	14 jours avant la date de l'examen	Entre 14 jours avant et 8 jours après la date de l'examen	Plus de 8 jours après la date d'examen
	Remboursement 25$	**Remboursement 15$**	**Aucun remboursement**
Hiver	Avant le 4 janv. 2012	Entre le 4 janv. et le 26 janv. 2012	Après le 27 janv. 2012
Été	Avant le 2 mai 2012	Entre le 2 mai et le 24 mai 2012	Après le 25 mai 2012
Automne	Avant le 5 sep. 2012	Entre le 5 sep. et le 27 sep. 2012	Après le 28 sep. 2012

Notification of Results

Candidates will be notified by EHSB of their examination results no later than three (3) weeks after the examination date.

Candidates who are unsuccessful will be sent an application package for the next examination as well as an ACP Study Guide with sample questions along with their results.

Examination Review

All unsuccessful candidates of the ACP Theory Examination will receive a Feedback Report along with their Results Letter. This report identifies question types where improvement is required. This information is provided at no cost to the candidate, and will be useful should individuals choose to undertake remedial study.

Certificates

Certificates will be sent by courier to successful candidates. If you have a change in address or phone number please notify EHSB in writing as soon as possible to ensure proper receipt of your certificate.

A replacement of your original certificate (if it is ever lost or damaged) can be obtained for a fee of $25.00 or a replacement photocopy can be obtained for $15.00. Please make your request in writing to EHSB and include a certified cheque or money order payable to the Minister of Finance. Please forward your letter and administration fee to EHSB at the address on the first page of this document.

Please note that the name that appears on your certificate will be exactly as you have recorded it on your ACP application form (your full name, including your middle name(s) and/or initial(s)).

Verification of Ontario Registration

Paramedics seeking employment in another province or jurisdiction and require verification of their PCP or ACP registration must submit a formal request to the Ministry. Most provinces have an official verification of registration form which the applicant submits to their regulatory body for completion. In the absence of an official verification form applicants will need to submit a written request authorizing EHSB to release this information. The administrative fee for processing each request is $15.00 which must be provided in the form of a money order or certified cheque payable to the Minister of Finance. The form or letter must have the applicant's original signature. If submitting a request in the form of a letter, include the following information:

- name
- address
- telephone number
- file number (e.g. 00-01234)
- name of the individual/organization, province, territory or state requesting the information
- signature

In addition to the verification request and fee you must provide proof of employment history which should include the last two (2) years with an Ontario certified ambulance operator and proof of current certification from a regional base hospital. If you have not worked for a certified ambulance service or if you have not been employed in Ontario for more than two years please explain this in writing.

Forward all information including fee to the address located on the first page of this document

Communication des résultats

Au plus tard trois (3) semaines après la date de l'examen, les candidats recevront, de la Direction des services de santé d'urgence, la note obtenue à leur examen.

Les candidats ayant échoué l'examen recevront une trousse de demande pour l'examen suivant ainsi qu'un guide d'études de l'ambulancier paramédical de niveau avancé comprenant des exemples de questions et de réponses.

Revue de l'examen

Tous les candidats ayant échoué l'examen théorique de l'ambulancier paramédical de niveau avancé recevront, en plus de leur note, un rapport de performance. Ce rapport énumère les catégories de questions devant être approfondies. Ces renseignements, fournis gratuitement, seront utiles aux candidats désirant s'inscrire à une session de rattrapage.

Certificats

Les candidats ayant réussi l'examen recevront un certificat par messager. Si votre adresse ou votre numéro de téléphone ont changé, veuillez en aviser par écrit la Direction des services de santé d'urgence le plus tôt possible afin d'assurer la réception adéquate de votre certificat.

Vous pouvez obtenir une copie originale de votre certificat (au cas de perte ou endommagement) pour 25$; vous pouvez aussi obtenir une photocopie de votre certificat pour 15$. Présentez votre demande par écrit aux MSSLD accompagnée d'un chèque certifié ou un mandat libellé à l'ordre du ministre des Finances. S.V.P. faire parvenir votre lettre et les frais d'administration au MSSLD à l'adresse indiquée à la première page du document.

Veuillez noter que le nom qui figure sur votre certificat paraît tel qu'il figure sur la formule d'inscription à l'examen théorique de l'ambulancier paramédical de niveau avancé, soit votre nom complet, y compris votre deuxième prénom ou votre initiale.

Vérification de l'inscription en Ontario

Les ambulanciers paramédicaux qui cherchent un emploi dans une autre province ou collectivité publique et qui doivent faire vérifier leur accréditation comme ambulancier paramédical des soins primaires ou ambulancier paramédical de niveau avancé doivent présenter une demande officielle au ministère. La plupart des provinces possèdent un formulaire officiel de vérification de l'accréditation que les requérants peuvent présenter à leur organisme de réglementation pour qu'ils le remplissent. En l'absence d'un formulaire de vérification officiel, les requérants devront présenter une demande par écrit autorisant la Direction des services de santé d'urgence à transmettre ces renseignements. Les frais administratifs pour traiter chaque demande sont de 15 $, sous la forme d'un mandat ou d'un chèque certifié payable au ministre des Finances. Le formulaire ou la lettre doit contenir la signature originale du requérant. Si la demande est faite par une lettre, veuillez inclure les renseignements suivants :

- le nom;
- l'adresse;
- le numéro de téléphone;
- le numéro de dossier (p. ex. 00-01234);
- le nom de la personne ou de l'organisme, de la province, du territoire ou de l'état qui demande les renseignements;
- la signature.

En plus de la demande de vérification et des frais d'administration, vous devez fournir une preuve de votre historique d'emploi qui devrait notamment comprendre les deux (2) dernières années auprès d'un exploitant d'ambulances reconnu et la preuve d'une accréditation actuelle auprès d'une base hospitalière régionale. Si vous n'avez pas travaillé pour un service d'ambulances reconnu ou n'avez pas été employé en Ontario pendant plus de deux ans, veuillez expliquer ceci par écrit.

Envoyez tous les renseignements ainsi que les droits à l'adresse donnée en première page du document.

Ontario

Ministry of Health
and Long-Term Care

ACP Theory Examination Application 2012

The Emergency Health Services Branch is authorized to collect personal information contained on this form by virtue of it being necessary for proper administration of a lawfully authorized activity, that is, to determine the applicant's qualifications for approval to undertake the Advanced Care Paramedic (ACP) Theory examination for certification as an ACP. The examination is authorized under Part III of Regulation 257/00 made under the *Ambulance Act*. For information concerning this collection contact: Manager, Education and Patient Care Standards, Emergency Health Services Branch, Ministry of Health and Long-Term Care, 5700 Yonge Street, 6th Floor, Toronto ON M2M 4K5, Tel: 416 327-7820.

- It is the candidate's responsibility to read and comply with the accompanying application package.
- All stipulated requirements must be fulfilled prior to established deadlines in order to ensure eligibility to challenge the examination.
- *Facsimile copies will not be accepted.*
- Please print clearly and in ink. Fields marked with an asterisk (*) are mandatory

Please check (✓) the examination session of your choice and take note of the corresponding dates that apply to your session:

✓	Session	Exam Date	Applications accepted as of	Deadlines for submissions	Potential Sites
☐	Winter	Jan. 18, 2012	Nov. 14, 2011	Dec. 23, 2011	London, Niagara, Ottawa, Sudbury, Toronto
☐	Summer	May 16, 2012	Mar. 12, 2012	Apr. 13, 2012	
☐	Fall	Sep. 19, 2012	Jul. 16, 2012	Aug. 17, 2012	

☐ **New Candidate** ☐ **Repeat Candidate**

ACP file number	AEMCA file number	Date(s) of previous exams taken:
0 0 -	0 0 -	yyyy mm / yyyy mm / yyyy mm

Application Information

Last Name*	First Name*	Middle Name

Address

Unit No.	Street No.*	Street Name*	PO Box

City/Town*	Province*	Postal Code*

Telephone No.*	Alternate Telephone No.	Email Address
( )	( )	

Eligibility Information

Name of College or Training Institution*	Campus (if applicable)	Date/Expected date of graduation*
		yyyy mm

Examination Component(s)

Language*	Location*	Special Needs*
☐ English	First Choice*	☐ Yes (supporting documents must be enclosed)
☐ French	Second Choice	☐ No

Documents Submitted*

☐ **Certified cheque** or **money order** payable to the **Minister of Finance** in the amount of **$50.00.***

☐ Proof of successful completion of an approved Advanced Care Paramedic Training Program.

☐ Proof of successful completion of an approved Remedial Course, if applicable.

Completed form must be mailed to:
Ministry of Health and Long-Term Care
Emergency Health Services Branch
Education and Patient Care Standards
5700 Yonge Street, 6th Floor
Toronto ON M2M 4K5

Signature

A. This is to certify that I have read the application package and agree to comply with the policies as described.

B. This is to certify that the information on this form is true, correct and complete to the best of my knowledge.

C I hereby permit Emergency Health Services Branch, Ministry of Health and Long-Term Care, and my Training Institution to exchange information pertaining to the MOHLTC ACP Theory examination process. The information will be kept confidential and is for internal use of the Training Institution only.

Signature	Date (yyyy/mm/dd)

Ontario

Ministère de la Santé
et des Soins de longue durée

Direction des services de santé d'urgence

Demande d'inscription à l'examen théorique APNA 2012

La Direction des services de santé d'urgence a la compétence requise pour colliger les renseignements personnels figurant sur cette formule si cela s'avère nécessaire à la saine administration d'activités autorisées en vertu de la loi, c'est- à-dire en vue de vérifier les qualifications du candidat et lui permettre de suivre l'examen théorique d'ambulancier paramédical de niveau avancé (APNA) dans le cadre de l'accréditation APNA. Cet examen est requis conformément la partie III, au règlement 257/00, élaboré en vertu de la *Loi sur les ambulances*. Pour de plus amples renseignements au sujet de la collecte des renseignements, communiquer avec le directeur des Normes des soins d'éducation et de patient, Direction des services de santé d'urgence, ministère de la Santé et des Soins de longue durée, 5700, rue Yonge, 6e étage, Toronto ON M2M 4K5, Tél. : 416 327-7820.

- Le candidat doit s'assurer de lire et de se conformer aux directives accompagnent cette formule.
- Toutes les exigences stipulées doivent être rencontrées avant la date limite pour assurer l'admissibilité à contester l'examen.
- *Les copies par télécopieur ne seront pas acceptées*.
- S.V.P. imprimez clairement en caractères moulés, au stylo. Il est obligatoire de compléter les fenêtres identifiées par un (*).

Cochez (✓) la session d'examen de votre choix et notez bien les dates qui correspondent à la session choisie :

✓	Session	Date de l'examen	Demande d'inscription acceptée à partir de	Date limite pour la soumission de la demande d'inscription	Sites Potentiel
☐	**Hiver**	18 janv. 2012	14 nov. 2011	23 déc. 2011	London, Niagara, Ottawa, Sudbury, Toronto
☐	**Été**	16 mai 2012	12 mars 2012	13 avril 2012	
☐	**Automne**	19 sep. 2012	16 juil. 2012	17 août 2012	

☐ **Nouveau Candidate** ☐ **Candidate faisant de nouveau la demande**

Numéro de la cote APNA							
0	0	-					

Numéro de la cote PSMSU							
0	0	-					

Dates des examens déjà pris					
aaaa	mm	aaaa	mm	aaaa	mm

Renseignements sur le candidat

Nom de famille*	Prénom*	Autre prénom

Adresse

N° de bureau	N° de la rue*	Nom de la rue *	Case postale

Ville*	Province*	Code postal*

Numéro de téléphone*	Autre numéro de téléphone	Courriel
( )	( )	

Renseignements sur l'admissibilité

Nom du Collège ou établissement de formation*	Campus (le cas échéant)	**Date de l'obtention de votre diplôme ou la date anticipé***	
		aaaa	mm

Composantes de l'examen

Langue*	**Site***	**Besoins particuliers***
☐ Englais ☐ Français	Premier choix* Deuxième choix	☐ Oui (Annexer obligatoirement les pièces justificatives) ☐ Non

Documents Submitted*

☐ Un **chèque certifié ou un mandat bancaire** de **50 $** à l'ordre **du ministre des Finances.***

☐ Preuve de réussite du programme de formation d'APNA.

☐ Attestation de réussite à un programme de rattrapage approuvé

Retourner la formule originale dûment remplie à l'adresse suivante :
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée,
Direction des services de santé d'urgence
Normes des soins d'éducation et de patient
5700, rue Yonge, 6e étage,
Toronto ON M2M 4K5

Signature

A. J'atteste que j'ai lu la trousse d'information et que je consens à me conformer aux règlements tels qu'ils y sont décrits.
B. J'atteste, au meilleur de mes connaissances, que les renseignements contenus dans cette formule sont véridiques, corrects et complets.
C. J'autorise la Direction des services de santé d'urgence, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et l'établissement d'enseignement où j'ai reçu ma formation d'APNA de transmettre des renseignements pertinents au passage de l'examen théorique d'APNA du ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Ces renseignements seront traités en toute confidentialité et seront utilisés à l'interne, par l'établissement d'enseignement uniquement.

Signature	Date (aaaa/mm/jj)

Ontario

Ministry of Health
and Long-Term Care

ACP Theory Examination
Withdrawal and Refund Application 2012

The Emergency Health Services Branch is authorized to collect personal information contained on this form by virtue of it being necessary for proper administration of a lawfully authorized activity, that is, to determine the applicant's qualifications for approval to undertake the Advanced Care Paramedic (ACP) Theory examination for certification as an ACP. The examination is authorized under Part III of Regulation 257/00 made under the Ambulance Act. For information concerning this collection contact: Manager, Education and Patient Care Standards, Emergency Health Services Branch, Ministry of Health and Long-Term Care, 5700 Yonge Street, 6th Floor, Toronto ON M2M 4K5, Tel: 416 327-7820.

Completed form must be mailed to:

Ministry of Health and Long-Term Care
Emergency Health Services Branch
Education and Patient Care Standards
5700 Yonge Street, 6th Floor
Toronto ON M2M 4K5

ACP File Number							
0	0	–					

Please print clearly in ink. Fields marked with an asterisk (*) are mandatory.

Application Information

Last Name*	First Name*	Middle Name

Address

Unit No.	Street No.*	Street Name*	PO Box

City/Town*	Province*	Postal Code*

Telephone No.*	Alternate Telephone No.	Email Address
( )	( )	

Name of College or Training Institution*	Campus (if applicable)

Reason for Withdrawal*

- ☐ **did not graduate from program**
- ☐ **did not complete required remedial training**
- ☐ **other**

Signature	Date (yyyy/mm/dd)

	Refund Structure		
	Anytime prior to 14 days before the exam date	**Between 14 days before and 8 days after the exam date**	**More than 8 days after the exam date**
	$25.00 Refund	**$15.00 Refund**	**No Refund**
Winter	Anytime prior to Jan. 4, 2012	Between Jan. 4 – Jan. 26, 2012	After Jan. 27, 2012
Summer	Anytime prior to May 2, 2012	Between May 2 – May 24, 2012	After May 25, 2012
Fall	Anytime prior to Sep. 5, 2012	Between Sep. 5 – Sep. 27, 2012	After Sep. 28, 2012

Ontario

Ministère de la Santé et des Soins de longue durée

Demande de retrait et de remboursement à l'examen théorique APNA 2012

La Direction des services de santé d'urgence a la compétence requise pour colliger les renseignements personnels figurant sur cette formule si cela s'avère nécessaire à la saine administration d'activités autorisées en vertu de la loi, c'est- à-dire en vue de vérifier les qualifications du candidat et lui permettre de suivre l'examen théorique d'ambulancier paramédical de niveau avancé (APNA) dans le cadre de l'accréditation de préposé APNA. Cet examen est requis conformément la partie III, au règlement 257/00, élaboré en vertu de la *Loi sur les ambulances*. Pour de plus amples renseignements au sujet de la collecte des renseignements, communiquer avec le directeur des Normes des soins d'éducation et de patient, Direction des services de santé d'urgence, ministère de la Santé et des Soins de longue durée, 5700, rue Yonge, 6e étage, Toronto ON M2M 4K5, Tél. : 416 327-7820.

Retourner la formule originale dûment remplie à l'adresse suivante :
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée,
Direction des services de santé d'urgence
Normes des soins d'éducation et de patient
5700, rue Yonge, 6e étage
Toronto ON M2M 4K5

Numéro de la cote APNA							
0	0	–					

Imprimez clairement en caractères moulés, au stylo. Il est obligatoire de compléter les fenêtres identifiées par un (*).

Renseignements sur le candidat

Nom de famille*	Prénom*	Second prénom

Adresse

N° de bureau	N° de la rue*	Nom de la rue*	Case postale

Ville*	Province*	Code postal*

Numéro de téléphone*	Autre numéro de téléphone	Courriel
( )	( )	

Nom du Collège ou établissement de formation*	Campus (le cas échéant)

Motif du retrait*

- ☐ **Je n'ai pas obtenu mon diplôme**
- ☐ **Je n'ai pas suivi la session de rattrapage nécessaire**
- ☐ **Autre**

Signature	Date (aaaa/mm/jj)

	Structure du remboursement		
	14 jours avant la date de l'examen	**Entre 14 jours avant et 8 jours après la date de l'examene**	**Plus de 8 jours après la date d'examen**
	Remboursement 25 $	**Remboursement 15 $**	**Aucun remboursement**
Hiver	Avant le 4 janv. 2012	Entre le 4 janv. et le 26 janv. 2012	Après le 27 janv. 2012
Été	Avant le 2 mai 2012	Entre le 2 mai et le 24 mai 2012	Après le 25 mai 2012
Automne	Avant le 5 sep. 2012	Entre le 5 sep. et le 27 sep. 2012	Après le 28 sep. 2012